

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R03-2023-235

PUBLIÉ LE 24 AOÛT 2023

Sommaire

Direction Générale Administration / Direction du Juridique et du Contentieux

R03-2023-08-23-00012 - 20230824_ Arrêté portant subdélégation de signature de Monsieur Ivan MARTIN, directeur général des territoires et de la mer, à ses collaborateurs. (48 pages)

Page 3

Direction Générale Administration

R03-2023-08-23-00012

20230824_ Arrêté portant subdélégation de signature de Monsieur Ivan MARTIN, directeur général des territoires et de la mer, à ses collaborateurs.



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GUYANE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Générale
des Territoires et de la Mer**

**ARRÊTÉ n°
portant subdélégation de signature de M. Ivan Martin,
Directeur Général des Territoires et de la Mer de Guyane
à ses collaborateurs**

**Le préfet de la région Guyane
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du mérite**

VU la loi du 19 mars 1946 érigeant en département français, la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane et la Réunion ;

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions modifiée, notamment son article 4 ;

VU la loi d'orientation n°92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République ;

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements, notamment ses articles 39 et 45 ;

VU le décret n°2008-158 du 22 février 2008 relatif à la suppléance des préfets de région et à la délégation de signature des préfets et hauts-commissaires de la République en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie ;

VU le décret n°2010-1582 modifié, du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et régions d'outre-mer, à Mayotte et à Saint-Pierre et Miquelon ;

VU le décret n°2019-894 du 28 août 2019 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État en Guyane ;

VU le décret du 13 juillet 2023 portant nomination de M. Antoine POUSSIER, administrateur de l'État du deuxième grade, en qualité de préfet de Guyane ;

VU le décret du 15 septembre 2021 relatif à la nomination de M. Mathieu GATINEAU, sous-préfet hors classe, en qualité de secrétaire général des services de l'État, responsable de la coordination des politiques publiques, auprès du préfet de la région Guyane, préfet de la Guyane ;

VU l'arrêté du 30 janvier 2020 portant nomination (directions générales des services déconcentrés de l'État en Guyane) de M. Christian MOREL, ingénieur divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement, en qualité de directeur adjoint des territoires et de la mer de Guyane, chargé de l'antenne de Saint-Laurent du Maroni ;

VU l'arrêté n°R03-2020-05-14-004 du 14 mai 2020 portant organisation des services de l'État en Guyane ;

VU l'arrêté du 26 mai 2021 portant nomination de M. Fabrice PAYA, ingénieur des travaux publics de l'État hors classe, en qualité de directeur adjoint en charge de l'aménagement du territoire et de la transition écologique au sein de la direction générale des territoires et de la mer, auprès du préfet de la région Guyane, préfet de la Guyane ;

VU l'arrêté du 15 juillet 2021 portant nomination de M. Ivan MARTIN, ingénieur en chef des ponts, des eaux et forêts, en qualité de directeur général de la direction des territoires et de la mer de Guyane ;

VU l'arrêté du 7 décembre 2021 portant nomination de M. Michel GORON, administrateur en chef de 1ère classe des affaires maritimes, en qualité de directeur adjoint chargé de la mer, du littoral et des fleuves au sein de la direction générale des territoires et de la mer, auprès du préfet de la région Guyane, préfet de la Guyane ;

VU l'arrêté du 14 janvier 2022 portant nomination de M. Patrice PONCET, ingénieur de l'agriculture et de l'environnement hors classe, en qualité de directeur adjoint chargé de l'environnement, de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt à la direction générale des territoires et de la mer de Guyane, auprès du préfet de la région Guyane, préfet de la Guyane ;

VU l'arrêté du 2 décembre 2022 portant nomination de M. Daniel NICOLAS, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, en qualité de directeur général adjoint des territoires et de la mer de la Guyane ;

VU l'arrêté n°R03-2023-08-22-000016 en date du 22 août 2023 portant délégation de signature à M. Ivan MARTIN, directeur général des territoires et de la mer de Guyane.

ARRETE :

I – AU TITRE DE LA MER, DU LITTORAL ET DES FLEUVES

Article 1 : délégation de signature est donnée à M. Michel GORON, directeur de la mer, du littoral et des fleuves (DMLF) et, en cas d'absence ou d'empêchement, à M. Jean-Claude NOYON, adjoint au directeur de la mer, du littoral et des fleuves à l'effet de signer l'ensemble des actes relatifs à l'activité de la DMLF tels que définis aux articles 1 à 3 et 5 à 10 de la délégation de signature à M. Ivan MARTIN, directeur général des territoires et de la mer de Guyane.

Article 2 : pour les matières relevant des articles 1, 2, 3, 5 et 7 à 11 de la délégation de signature de M. Ivan MARTIN, délégation de signature est donnée, en cas d'absence ou d'empêchement de M. Michel GORON, de M. Jean-Claude NOYON, à M. Jean-Luc JOSEPH, chef du service opérations maritimes et fluviales.

En cas d'absence ou d'empêchement simultané de M. Michel GORON, de M. Jean-Claude NOYON et de M. Jean-Luc JOSEPH, délégation de signature est donnée :

concernant la signalisation et les travaux maritimes, à :

- M. Eric MENZLI, chef de l'unité phares et balises, et en cas d'absence ou d'empêchement à
- VACANT, adjoint au chef de l'unité des phares et balises ;

concernant la gestion des aménagements et de l'entretien des cours d'eau domaniaux, à :

- M. Bertrand POIVEY, Chef de l'unité « Maîtrise d'ouvrage et entretien du domaine public fluvial » ;
- Mme Violetta SEBELOUE, adjointe au chef de l'unité « maîtrise d'ouvrage et entretien du domaine public fluvial ».

Article 3 : pour les matières relevant des articles 1 à 3 et 6 à 11 de la délégation de signature de M. Ivan MARTIN, délégation de signature est donnée, dans la limite de leurs attributions, à :

- Mme Sofia MEZIANI, chef du service des affaires maritimes, littorales et fluviales ;
- M. Nicolas HOARAU, chef du service en charge de la surveillance et du contrôle des activités maritimes et fluviales et, en cas d'absence ou d'empêchement, à M. Yann SAUVALLÉ concernant les actes relatifs à l'instruction des déclarations de manifestation nautique ;
- M. Stéphane MAZOUNIE, adjoint au chef du service des affaires maritimes, littorales et fluviales, chef de l'unité en charge de la stratégie, de l'environnement et de la gestion du domaine public ;
- Mme Sandrine ROUL, adjointe au chef de l'unité en charge de la stratégie, de l'environnement et de la gestion du domaine public ;
- M. Mathieu MAUGARD, chef de l'unité en charge de l'encadrement et du développement des activités maritimes et fluviales, ;
- Mme Karine HENRION, adjointe au chef de l'unité en charge de l'encadrement et du développement des activités maritimes et fluviales.

Article 4 : les délégataires mentionnés aux articles 1 à 3 ci-dessus et madame Joanne PEPIN, cheffe de l'unité administrative et financière, reçoivent délégations à l'effet de signer au nom du préfet de la région Guyane, pour les recettes et les dépenses de l'État imputées sur les programmes 113 (paysage, eau et biodiversité), 203 (infrastructures et services de transports), 205 (affaires maritimes) et 362 (écologie) pour ce qui concerne le plan de relance :

- les pièces relatives à la liquidation des dépenses ;
- les pièces relatives à l'engagement des dépenses et relatives à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué dans les limites des compétences et des montants maximaux par acte juridique et cumulatif annuel fixés dans l'annexe au présent arrêté.

Article 5 : délégation de signature est donnée dans les limites de leur compétence aux délégataires mentionnés aux articles 1 à 3 à effet de signer, sous leur timbre, les correspondances courantes ne comportant pas de décisions, les notes et bordereaux de transmission ainsi que les documents à caractère technique nécessaires à l'accomplissement des missions du service.

Article 6 : pour les matières relevant de l'article 3 de la délégation de signature à M. Ivan MARTIN, délégation de signature est donnée aux agents suivants pour signer tous documents relatifs au fonctionnement courant de leur service ou unité, et notamment les autorisations de congés et d'absence des agents placés sous leur responsabilité (hors congés bonifiés), la gestion du temps de travail (temps de présence, heures supplémentaires et astreintes), les ordres de mission dans le département :

- M. Jean-Luc JOSEPH, chef du service des opérations maritimes et fluviales ;
- Mme Sofia MEZIANI, chef du service des affaires maritimes et fluviales ;
- M. Nicolas HOARAU, cheffe du service en charge de la surveillance et du contrôle des activités maritimes et fluviales ;
- Mme Stéphane MAZOUNIE, adjoint au chef du service des affaires maritimes, littorales et fluviales, chef de l'unité en charge de la stratégie, de l'environnement et de la gestion du domaine public ;
- M. Mathieu MAUGARD, chef de l'unité en charge de l'encadrement et du développement des activités maritimes et fluviales ;
- M. Yan SAUVALLÉ, adjoint du chef du service en charge de la surveillance et du contrôle des activités maritimes et fluviales ;
- M. Bertrand POIVEY, chef de l'unité « Maîtrise d'ouvrage et entretien du domaine public fluvial » ;
- Mme Violetta SEBELOUE, adjoint du chef de l'unité en charge de la maîtrise d'ouvrage et de l'entretien du domaine public fluvial ;
- M. Eric MENZLI, chef de l'unité des phares et balises ;
- VACANT, adjoint du chef de l'unité des phares et balises ;
- Mme Sandrine ROUL, adjointe du chef de l'unité en charge de la stratégie, de l'environnement et de la gestion du domaine public ;
- Mme Karine HENRION, adjointe du chef de l'unité en charge de l'encadrement et du développement des activités maritimes et fluviales ;
- M. Michel MACAIRE, chef d'exploitation de la navigation intérieure ;
- Mme Joanne PEPIN, cheffe de l'unité administrative et financière.

II – AU TITRE DE L'ENVIRONNEMENT, L'AGRICULTURE, L'ALIMENTATION ET LA FORÊT

Article 7 : délégation de signature est donnée à M. Patrice PONCET, directeur de l'environnement, de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt (DEAAF) au sein de la direction générale des territoires et de la mer à l'effet de signer l'ensemble des actes relatifs à l'activité de la DEAAF tels que définis aux articles 1 à 3 et 13 à 21 de la délégation de signature de M. Ivan MARTIN, directeur général des territoires et de la mer.

Article 8 : pour les matières relevant des articles 1 à 3 et 13 à 21 de la délégation de signature de M. Ivan MARTIN, délégation de signature est donnée, dans la limite des compétences et des montants maximaux fixés par acte juridique en annexe au présent arrêté, à :

- Mme Gwendoline LE LIARD, cheffe du service alimentation ;
- M. Antoine ROCH, adjoint à la cheffe du service alimentation et chef du pôle sécurité sanitaire des aliments ;
- Mme Corinne WEISHAUPT, adjointe à la cheffe du service de l'alimentation ,
- M Philippe HUGUENIN, chef du service d'Inspection vétérinaire et phytosanitaire
- dans le domaine de compétence de la coordination des abattoirs, délégation de signature est donnée au Dr Antoine ROCH et en cas d'absence ou d'empêchement au Dr Jeremy DOUAT ;
- dans le domaine de compétence santé protection végétale (SPV-SORE), délégation de signature est donnée à M. Damien LAPLACE et en cas d'absence ou d'empêchement à M. Xavier BAUDRIMONT ;
- dans le domaine de compétence santé protection animale et environnement (SPAÉ), délégation de signature est donnée à M. Damien LAPLACE et en cas d'absence ou d'empêchement à M. Xavier BAUDRIMONT ;
- dans le domaine de compétence Sécurité sanitaire des aliments (SSA),-délégation de signature est donnée au Dr Antoine ROCH et en cas d'absence ou d'empêchement à M. Denis HAMEL ;
- dans le domaine de compétence SSA de l'ouest guyanais, délégation de signature est donnée à Laurent THEBAULT (sauf pour ses propres inspections et dossiers à enjeu sanitaire fort) et en cas d'absence ou d'empêchement au Dr Antoine ROCH ou à M. Christian MOREL ;

- dans le domaine de compétence SIVEP, délégation de signature est donnée à M Philippe HUGUENIN et en cas d'absence ou d'empêchement à Mme Gwendoline LE LIARD ;
- dans le domaine de compétences du BOP 206 (sauf pour ses propres inspections), 215 et 362 de l'ouest guyanais, délégation de signature est donnée à M. Philippe JACOLOT et en cas d'empêchement aux agents cités ci-dessus en fonction du domaine de compétence ou à M. Christian MOREL.

à l'effet de signer au nom du préfet de la région Guyane, pour les recettes et les dépenses de l'État imputées sur les programmes 206 (sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation), 215 (conduite et pilotage des politiques de l'agriculture), 362 pour ce qui concerne le plan de relance et dans les limites des attributions du service :

- toutes les pièces relatives à la liquidation des dépenses ;
- les titres de recette, tous actes, décisions et documents relatifs à l'assiette, à la liquidation, aux recouvrements et réponses aux réclamations,
- toutes les pièces relatives à l'engagement des dépenses et relatives à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué, dans les limites des compétences et des montants maximaux par acte juridique fixés en annexe au présent arrêté.

Article 9 : pour les matières relevant des articles 1 à 3 et 13 à 21 de la délégation de signature de M. Ivan MARTIN, délégation de signature est donnée, dans la limite des compétences et des montants maximaux fixés par acte juridique en annexe au présent arrêté, à :

- M. Nicolas MONTANBAUX, chef du service économie agricole et forêt ;
- Mme Anny TANASI, adjointe au chef du service économie agricole et forêt

à l'effet de signer au nom du préfet de la région Guyane, pour les recettes et les dépenses de l'État imputées sur le programme 149 (forêt), 215 (conduite et pilotage des politiques de l'agriculture), 362 pour ce qui concerne le plan de relance et dans les limites des attributions du service :

- toutes les pièces relatives à la liquidation des dépenses ;
- les titres de recette, tous actes, décisions et documents relatifs à l'assiette, à la liquidation, aux recouvrements et réponses aux réclamations ;
- toutes les pièces relatives à l'engagement des dépenses et relatives à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué,

Article 10 : pour les matières relevant des articles 1 à 3 et 13 à 21 de la délégation de signature de M. Ivan MARTIN, délégation de signature est donnée, dans la limite des compétences et des montants maximaux fixés par acte juridique en annexe au présent arrêté, à :

- M. Xavier DELAHOUSSE, adjoint au chef de service paysage, eau, biodiversité ;
- M César DELNATTE, chef de l'unité protection de la biodiversité ;
- Mme Jahsanja CURTIUS, cheffe de l'unité police de l'eau ;
- Mme Ophélie POSTILLON, adjointe à la cheffe de l'unité police de l'eau ;
- Mme Laure GARDEL-BERNADAC, cheffe de l'unité stratégie et intégration de la biodiversité ;
- Mme Julie PELET CHEVALIER, cheffe de l'unité sites et paysages ;
- M. Pascal MARRAS, chef de la cellule de veille hydrologique ;
- Mme Annaïck GARIN, cheffe de l'unité milieu aquatique et politique de l'eau ;
- M Franck GOURDIN, chef du pôle ingénierie et coopération ;

à l'effet de signer au nom du préfet de la région Guyane pour les recettes et les dépenses de l'État imputées sur les programmes, 113 (paysage, eau et biodiversité), 181 (prévention des risques), 162 (PITE), 362 (écologie) pour ce qui concerne le plan de relance et dans les limites des attributions du service :

- toutes les pièces relatives à la liquidation des dépenses,
- toutes les pièces relatives à l'engagement des dépenses et relatives à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué, dans les limites des compétences et des montants maximaux par acte juridique fixés en annexe au présent arrêté.

Article 11 : pour les matières relevant des articles 1 à 3 et 13 à 21 de la délégation de signature de M. Ivan MARTIN, délégation de signature est donnée, dans la limite des compétences et des montants maximaux fixés par acte juridique en annexe au présent arrêté, à :

- Mme Agnès LATOUCHE, cheffe du service enseignement agricole et maritime ;
- Mme Dominique MEUNIER-RIVIERE, adjointe à la cheffe du service enseignement agricole et maritime,

à l'effet de signer au nom du préfet de la région Guyane, préfet de la Guyane, pour les recettes et les dépenses de l'État imputées sur le programme 143 (enseignement technique agricole), 362 dans le cadre du plan de relance et dans les limites des attributions du service ;

- M. Jean-Christophe LAMBERT, chef du service information et statistique agricole ;
- M. Jean-François COLIN, adjoint au chef du service information et statistique agricole.

à l'effet de signer au nom du préfet de la région Guyane, préfet de la Guyane pour les recettes et les dépenses de l'État imputées sur le programme 215 et dans les limites des attributions du service :

- toutes les pièces relatives à la liquidation des dépenses ;
- toutes les pièces relatives à l'engagement des dépenses et relatives à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué, dans les limites des compétences et des montants maximaux par acte juridique fixés en annexe au présent arrêté ;

Article 12 : pour les matières relevant de l'article 3 de la délégation de signature à M. Ivan MARTIN, délégation de signature est donnée aux agents suivants pour signer tous documents relatifs au fonctionnement courant de leur service ou unité, et notamment les autorisations de congés et d'absence des agents placés sous leur responsabilité (hors congés bonifiés), la gestion du temps de travail (temps de présence, heures supplémentaires et astreintes), les ordres de mission dans le département :

- Mme Gwendoline LE LIARD, cheffe du service alimentation ;
- M. Antoine ROCH, adjoint à la cheffe du service alimentation et chef du pôle sécurité sanitaire des aliments ;
- Mme Corinne WEISHAUP, adjointe à la cheffe du service de l'alimentation ;
- M Philippe HUGUENIN, chef du service d'Inspection vétérinaire et phytosanitaire ;
- M. Xavier DELAHOUSSE, adjoint au chef de service paysage, eau, biodiversité ;
- M César DELNATTE, chef de l'unité protection de la biodiversité ;
- Mme Jahsania CURTIUS, cheffe de l'unité police de l'eau ;
- Mme Ophélie POSTILLON, adjointe à la cheffe de l'unité police de l'eau ;
- Mme Laure GARDEL-BERNADAC, cheffe de l'unité stratégie et intégration de la biodiversité ;
- Mme Julie PELET CHEVALIER, cheffe de l'unité sites et paysages ;
- M. Pascal MARRAS, chef de la cellule de veille hydrologique ;
- Mme Annaïck GARIN cheffe de l'unité milieu aquatique et politique de l'eau ;
- M Franck GOURDIN, chef du pôle ingénierie et coopération ;
- Mme Agnès LATOUCHE, cheffe du service enseignement agricole et maritime ;
- Mme Dominique MEUNIER-RIVIERE, adjointe à la cheffe du service enseignement agricole et maritime ;
- M. Jean-Christophe LAMBERT, chef du service information et statistique agricole ;
- M. Jean-François COLIN, adjoint au chef du service information et statistique agricole.

III – AU TITRE DE L'AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES ET DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Article 13.1 : délégation de signature est donnée à M. Fabrice PAYA, directeur de l'aménagement du territoire et de la transition écologique (DATTE) à l'effet de signer l'ensemble des actes relatifs à l'activité de la DATTE, tels que définis aux articles 1 à 3 et 23 à 32 de la délégation de signature à Monsieur Ivan MARTIN, directeur général des territoires et de la mer.

Article 13.2 : pour les matières relevant de l'article 3 de la délégation de signature de M. Ivan MARTIN ainsi que pour les documents relatifs au fonctionnement courant du service infrastructures et transport, et notamment les autorisations de congés et d'absence des agents (hors congés bonifiés), délégation de signature est donnée, dans la limite de leurs attributions, à :

- M. Thierry JOLLY, chef du service infrastructures et transports ;
- M. Samuel COLLON, adjoint au chef du service infrastructures et transports ;
- Mme Soumi-Ati MARCHAND, cheffe de l'unité administrative et financière ;

- M. Jean-Christophe DECOCQ, chef de l'unité études et grands travaux ;
- Mme Maguyna HORTH, adjointe au chef de l'unité études et grands travaux
- Mme Émilie MORDACQUE, cheffe de l'unité RN 1 - pont du Larivot ;
- M. Ghassan FSAIFES, adjoint à la cheffe de l'unité RN1 – pont du Larivot.
- M. Hugo SENECLAUZE, chef de projet Maripasoula-Papaïchton ;
- M. Mathis BENETEAU, chef de projet études amonts ;
- M. Franco PEROUMAL, chef de l'unité politiques et techniques ;
- M. Gérard SCHMID, adjoint au chef de l'unité politiques et techniques ;
- M. Abdelmajid BOUSSAA, chef de l'unité transport et véhicules ;
- M. Michel DELOR, responsable de la cellule ouvrage d'art au sein de l'unité politiques et techniques ;
- M. Benoit BELLEMER, chargé de mission transports auprès du chef de service ;
- M. Abdelmajid BOUSSAA, chef de l'unité transport et véhicules ;

- Guy-André LINA, adjoint au chef de district ;
- M. Patrice DEGLA, coordinateur des CEI au sein du district ;
- M. Gianni WAYA, chef de parc ;
- M. Christian KAGO, adjoint au chef du parc ;
- M. Joël LAUREAT, responsable de l'atelier du parc ;
- M. Bernard RUPPERT, adjoint au chef de section atelier
- M. Gérard TROMPETTE, chef de la section exploitation du parc routier ;
- M. Alfred GRESSET, adjoint au chef de section exploitation ;

M. Guy-André LINA, adjoint au chef de district, M. Patrice DEGLA, coordinateur des CEI, M. Gianni WAYA, chef de parc, M. Christian KAGO, adjoint au chef de parc reçoivent délégation à l'effet de signer tout acte administratif et de gestion concernant les feuilles de travail du personnel d'exploitation et ouvriers des parcs et ateliers (heures supplémentaires et astreintes).

M. Fernand ALFONSO, responsable du CEI de Saint-Laurent du Maroni, M. Dominique BRUNO, responsable du CEI d'Iracoubo, M. Relique EVUORT, responsable du CEI de Kourou, M. Yannick GINTRAND, responsable du CEI de Cayenne, M. André CAMPAN, responsable du CEI de Régina, M. Roger JEAN-MARIE DESIRE, responsable du CEI de St-Georges de l'Oyapock, reçoivent délégation à l'effet de signer tout acte administratif et de gestion pour les autorisations de congés et d'absence des agents (hors congés bonifiés) ainsi que les documents relatifs au fonctionnement courant dans les limites des attributions de leur entité au sein du service Infrastructures et transports .

M. Jean-Guy ANICET, technicien véhicules reçoit délégation à effet de signer tout acte administratif relatif à la mise en œuvre des réglementations relatives aux véhicules, dans la limite de ses attributions au sein du service infrastructures et transports.

Article 13.3 : Pour les matières relevant de l'article 1, 2, 3, 23 et 29 à 32 de la délégation de signature de M. Ivan MARTIN, délégation de signature est donnée, dans la limite des compétences et des montants maximaux fixés par acte juridique en annexe au présent arrêté, à :

- M. Thierry JOLLY, chef du service infrastructures et transports ;
 - M. Samuel COLLON, chef du service adjoint infrastructures et transports ;
 - Mme Soumi-Ati MARCHAND, cheffe de l'unité administrative et financière ;
 - Mme Émilie MORDACQUE, cheffe de l'unité RN1-pont du Larivot ;
 - M. Ghassan FSAIFES, adjoint à la cheffe de l'unité RN1 – pont du Larivot ;
 - M. Jean-Christophe DECOCQ, chef de l'unité études et grands travaux ;
 - Mme Maguyna HORTH , adjointe au chef de l'unité études et grands travaux ;
 - M. Franco PEROUMAL, chef de l'unité politique et technique
 - M. Gérard SCHMID, adjoint au chef de l'unité politiques et techniques ;
 - M. Michel DELOR, responsable de la cellule Ouvrage d'Art au sein de l'unité politiques et techniques ;
 - M. Hugo SENECLAUZE, chef de projet Maripasoula-Papaïchton ;
 - M.Mathis BENTEAU, chef de projet études amonts ;
 - M. Gianni WAYA, chef du parc routier ;
 - M. Christian KAGO, adjoint au chef de parc routier ;
 - M. Joël LAUREAT, chef de la section atelier du parc routier ;
 - M. Bernard RUPPERT, adjoint au chef de section atelier
 - M. Gérard TROMPETTE, chef de la section exploitation du parc routier ;
 - M. Alfred GRESSET, adjoint au chef de section exploitation ;
- M Guy-André LINA, adjoint au responsable de district ;

- M. Patrice DEGLA, coordinateur des CEI ;
- M. Fernand ALFONSO, responsable du CEI St-Laurent du Maroni ;
- M. Dominique BRUNO, responsable du CEI d'Iracoubo ;
- M. Relique EVUORT, responsable du CEI de Kourou ;
- M. Yannick GINTRAND, responsable du CEI de Cayenne ;
- M. Denis DELUGE, responsable du CEI de Régina ;
- M. Roger JEAN-MARIE DESIRE, responsable du CEI de St-Georges de l'Oyapock.

à l'effet de signer au nom du préfet de la région Guyane, pour les recettes et les dépenses de l'État imputées sur les programmes 203 (infrastructures et services de transports), 174 (énergie, climat et après-mines), 723 (contribution aux Dépenses Immobilières), programme 123 (conditions de vie outre-Mer - action 02 aménagements du territoire), 162 action 10 pour ce qui concerne le PITE et le programme 362 (écologie) pour ce qui concerne le plan de relance :

- toutes les pièces relatives à la liquidation des dépenses,
- toutes les pièces relatives à l'engagement des dépenses et relatives à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué dans les limites des compétences et des montants maximaux par acte juridique fixés en annexe au présent arrêté.

à l'effet de signer au nom du préfet de la région Guyane, les marchés et accord cadres de travaux, de fournitures ou de service et toutes les pièces relatives à l'exercice de la compétence de représentant du pouvoir adjudicateur, dans les limites des compétences et des montants maximaux par acte juridique et cumulatif annuel fixés en annexe au présent arrêté.

Article 14-1 : pour les matières relevant des articles 1, 2, 3, 24, 25 et 28 à 32 de la délégation de signature de M. Ivan MARTIN, délégation de signature est donnée, dans la limite des compétences et des montants maximaux fixés par acte juridique en annexe au présent arrêté, à :

- M. Antoine KONIECZKA, chef du service urbanisme, logement et aménagement ;
- Mme Marie-Aurore ADROVER-MALNOURY, cheffe de service adjointe au chef du service urbanisme, logement et aménagement ;
- Mme Sylviane LINDAU, adjointe à la cheffe de l'unité aménagement et rénovation urbaine ;
- M. Hubert GILLET, chef de l'unité logement ;
- Mme Dolorés GIBOYAU, adjointe au chef de l'unité logement
- M. Mickael LOUREIRO DEBRITO-LEDUC, chef de l'unité aménagement et rénovation urbaine
- Mme Valérie RENE-CORAIL, responsable du bureau administratif.

à l'effet de signer au nom du préfet de la région Guyane, préfet de la Guyane, pour les recettes et les dépenses de l'État imputées sur les programmes, 123 (conditions de vie outre-mer), 135 (UTAH), 362 (écologie) dans le cadre du plan de relance et dans les limites des attributions du service urbanisme, logement et aménagement :

- toutes les pièces relatives à la liquidation des dépenses ;
- les titres de recette délivrés en application de l'article L. 524-8 du code du patrimoine, tous actes, décisions et documents relatifs à l'assiette, à la liquidation, au recouvrement et réponse aux réclamations préalables en matière de redevance d'archéologie préventive ;
- toutes les pièces relatives à l'engagement des dépenses et relatives à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué, dans les limites des compétences et des montants maximaux par acte juridique fixés en annexe au présent arrêté ;

à l'effet de signer au nom du préfet de la région Guyane, les marchés et accord cadres de travaux, de fournitures ou de service et toutes les pièces relatives à l'exercice de la compétence de représentant du pouvoir adjudicateur.

Article 14-2 : pour les matières relevant de l'article 3 de la délégation de signature de M. Ivan MARTIN, délégation de signature est donnée aux agents suivants pour signer tous documents relatifs au fonctionnement courant de leur service ou unité, et notamment les autorisations de congés et d'absence des agents placés sous leur responsabilité (hors congés bonifiés), la gestion du temps de travail (temps de présence, heures supplémentaires et astreintes), les ordres de mission dans le département :

- M. Antoine KONIECZKA, chef du service urbanisme, logement et aménagement ;
- Mme Marie-Aurore ADROVER-MALNOURY, cheffe de service adjointe au chef du service urbanisme, logement et aménagement ;

- Mme Sylviane LINDAU, adjointe à la cheffe de l'unité aménagement et rénovation urbaine ;
- Mme Cécile HUGRET, cheffe de l'unité urbanisme réglementaire ;
- Mme Agnès MOUZE, adjointe à la cheffe de l'unité urbanisme réglementaire ;
- M. Hubert GILLET, chef de l'unité logement ;
- M Pierre MOULART, chef de mission politique de l'habitat ;
- M. Hendry SHIVBARAN, chef de l'unité Pilotage de l'OIN ;
- M. Dominique PAGANEL, chef de l'unité bâtiment ;
- M. Abdallah MADI M'NEMOI, adjoint au chef d'unité bâtiment
- M. Mickael LOUREIRO DEBRITO-LEDUC, chef de l'unité aménagement et rénovation urbaine

Article 15 : pour les matières relevant des articles 1, 2, 3, 26 et 29 à 32 de la délégation de signature à M. Ivan MARTIN, délégation de signature est donnée, dans la limite des compétences et des montants maximaux fixés par acte juridique en annexe au présent arrêté, à :

- M. Ludovic MARCELIUS, chef de service prévention des risques et industries extractives ;
- Mme Stéphanie MAHE, adjoint du chef de service prévention des risques et industries extractives ;
- M. Jérôme TIRONI, chef de l'unité prévention des risques chroniques,
- M. Clément COSTER, chef de l'unité prévention des risques accidentels,
- M. Marc LARISSE, chef de l'unité prévention des risques naturels,
- M. Emilien Dru, chef de l'unité industries extractives,

à l'effet de signer au nom du préfet de la région Guyane, préfet de la Guyane pour les recettes et des dépenses de l'État imputées sur les programmes 181 (prévention des risques), 113 (paysage, eau et biodiversité), et dans les limites des attributions du service prévention des risques et industries extractives :

- toutes les pièces relatives à la liquidation des dépenses,
- toutes les pièces relatives à l'engagement des dépenses et relatives à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué, dans les limites des compétences et des montants maximaux par acte juridique fixés en annexe au présent arrêté ;

à l'effet de signer au nom du préfet de la région Guyane, préfet de la Guyane, les marchés et accords cadres de travaux, de fournitures ou de service et toutes les pièces relatives à l'exercice de la compétence de représentant du pouvoir adjudicateur.

Pour les matières relevant de l'article 3 de la délégation de signature à M. Ivan MARTIN, délégation de signature est donnée aux agents mentionnés ci-dessus pour signer tous documents relatifs au fonctionnement courant de leur service ou unité, et notamment les autorisations de congés et d'absence des agents placés sous leur responsabilité (hors congés bonifiés), la gestion du temps de travail (temps de présence, heures supplémentaires et astreintes), les ordres de mission dans le département :

Article 16 : pour les matières relevant des articles 1, 2, 3 et 27 à 32 de la délégation de signature de monsieur M. Ivan MARTIN, dans la limite des compétences et des montants maximaux fixés par acte juridique en annexe au présent arrêté, à :

- Mme Jeanne DA SILVEIRA, cheffe du service transition écologique et connaissance territoriale ;
- Mme Juliette CHAIX, adjointe au chef de service transition écologique et connaissance territoriale ;
- M. Michel MAILLOT, chef de l'unité information géographique et diffusion de la connaissance ;
- Mme Isabelle DELAFOSSE, cheffe de l'unité autorité environnementale ;
- Mme Chadia ZAITER, cheffe de l'unité lutte contre les constructions illicites ;
- Mme Wilna LESPÉRANCE, cheffe de l'unité air, énergie, climat ;
- M Jean-François COLIN, chef de l'unité observatoire et statistiques ;
- Mme Adèle BOMMIER, cheffe de mission développement durable et déchets.
- Pierre-Maxime GIORA, chef de l'unité mobilité et aménagement du territoire

à l'effet de signer au nom du préfet de la région Guyane, Préfet de la Guyane pour les recettes et des dépenses de l'État imputées sur les programmes 113 (paysage, eau et biodiversité), 203 (infrastructures et services de transports) et 217 (conduite et pilotage des politiques de l'écologie, de l'énergie, de développement durable et de l'aménagement du territoire, action 2 (partenariat associatif), 159 (Expertise, information géographique et météorologie), 174 (Énergie, climat et après-mines) et 362 (Écologie) pour ce qui concerne le plan de relance et dans les limites des attributions du service Transition écologique et connaissance territoriale :

- toutes les pièces relatives à la liquidation des dépenses,
- toutes les pièces relatives à l'engagement des dépenses et relatives à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué, dans les limites des compétences et des montants maximaux par acte juridique fixés en annexe au présent arrêté ;

à l'effet de signer au nom du préfet de la région Guyane, préfet de la Guyane, les marchés et accord cadres de travaux, de fournitures ou de service et toutes les pièces relatives à l'exercice de la compétence de représentant du pouvoir adjudicateur.

Pour les matières relevant de l'article 3 de la délégation de signature à M. Ivan MARTIN, délégation de signature est donnée aux agents mentionnés ci-dessus pour signer tous documents relatifs au fonctionnement courant de leur service ou unité, et notamment les autorisations de congés et d'absence des agents placés sous leur responsabilité (hors congés bonifiés), la gestion du temps de travail (temps de présence, heures supplémentaires et astreintes), les ordres de mission dans le département :

Article 17 : pour les matières relevant de l'article 1 et 2 de la délégation de signature de M. Ivan MARTIN, délégation de signature est donnée, dans la limite des compétences et des montants maximaux fixés par acte juridique en annexe au présent arrêté, à :

- Mme Catherine CLÉMENT, cheffe de la mission pilotage de la performance de la DGTM ;
- Mme Priscilla ACHAMANA, gestionnaire financière ;
- Mme Véronique YOUINOU-KIRCHE ;

à l'effet de signer au nom du préfet de la région Guyane, Préfet de la Guyane pour les recettes et des dépenses de l'État imputées sur le programme 217 action sociale et prévention des risques et action de modernisation des services:

- toutes les pièces relatives à la liquidation des dépenses,
- toutes les pièces relatives à l'engagement des dépenses et relatives à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué, dans les limites des compétences et des montants maximaux par acte juridique fixés en annexe au présent arrêté ;

Pour les matières relevant de l'article 3 de la délégation de signature à M. Ivan MARTIN, délégation de signature est donnée à Mme Catherine CLÉMENT pour signer tous documents relatifs au fonctionnement courant de la mission, et notamment les autorisations de congés et d'absence des agents placés sous sa responsabilité (hors congés bonifiés), la gestion du temps de travail (temps de présence, heures supplémentaires et astreintes), les ordres de mission dans le département.

Article 18 : pour les matières relevant des articles 1 à 3 et 23 à 32 de la délégation de signature de M. Ivan MARTIN, dans la limite des compétences et des montants maximaux fixés par acte juridique en annexe au présent arrêté, à :

- M. Christian MOREL, directeur adjoint en charge de l'antenne ouest guyane activités agricoles ;

à l'effet de signer au nom du préfet de la région Guyane, préfet de la Guyane pour les recettes et des dépenses de l'État imputées sur le programme 181 (prévention des risques) :

- toutes les pièces relatives à la liquidation des dépenses ;
- toutes les pièces relatives à l'engagement des dépenses et relatives à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué, dans les limites des compétences et des montants maximaux par acte juridique fixés en annexe au présent arrêté.

à l'effet de signer tous documents relatifs au fonctionnement courant de la mission, et notamment les autorisations de congés et d'absence des agents placés sous sa responsabilité (hors congés bonifiés), la gestion du temps de travail (temps de présence, heures supplémentaires et astreintes), les ordres de mission dans le département.

IV – AU TITRE DE LA CARTE ACHAT

Article 19 : Le responsable du programme carte achat est Mme Catherine CLEMENT, cheffe de la mission pilotage de la performance .

Il est attribué un moyen de paiement dénommé « carte d'achat de niveau 1 » aux agents de la DGTM listés en annexe du présent arrêté. En conséquence, ces agents reçoivent délégation à l'effet de signer, au nom du préfet de la région Guyane, les actes d'achats exposés ci-après et suivant les plafonds maximums de dépenses déterminés dans l'annexe :

Actes autorisés	Achats de proximité chez les commerçants (produits ou services de faible montant)
	Achats à distance par internet (produits ou services de faible montant)
	Concernant les immobilisations, il n'est pas autorisé d'utiliser la carte d'achat pour les achats de petits équipements d'un montant supérieur à mille euros (1 000 euros)

Article 20 : Avant la première utilisation de la carte et après réception d'un document explicatif relatif à l'utilisation de ce moyen de paiement, chaque porteur est tenu de signer, en un exemplaire original, une déclaration sur l'honneur dans laquelle il reconnaît avoir pris connaissance des règles d'utilisation de la carte d'achat.

Par ailleurs, il s'engage à utiliser la carte achat dans le respect des règles fixées par la DGTM et des dispositions prévues par le code de la commande publique.

V – AU TITRE DE CHORUS FORMULAIRE

Article 21 : les personnes figurant dans l'annexe sont autorisées à valider via le logiciel CHORUS FORMULAIRE les demandes d'engagement juridique et les constatations de service fait.

VI – AU TITRE DE CHORUS DT

Article 22 : les personnes figurant dans l'annexe sont autorisées à valider via l'application CHORUS DT les ordres de mission, pour le déclenchement des prestations.

Article 23 : conformément aux dispositions de l'arrêté susvisé de délégation de signature, les signatures des agents disposant d'une délégation doivent être accréditées auprès du comptable assignataire.

Article 24 : Le directeur général des territoires et de la mer est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

À Cayenne, le 23 août 2023

Le Directeur Général des Territoires
et de la Mer de Guyane



Ivan MARTIN

ANNEXE A L'ARRÊTE DE SUBDÉLÉGATION DU DGTM

1) Direction**1.1) DIR - HABILITATIONS CHORUS DT**

Prénom / Nom	Fonctions	Habilitations CHORUS DT METIERS	Habilitations CHORUS DT MIDD
Ivan MARTIN	Directeur général		Valideur hiérarchique 1
Daniel NICOLAS	DGTM adjoint		Valideur hiérarchique 1

2) Aménagement des Territoires et de la Transition Écologique (DATTE)**2.1) ATTE – DÉLÉGATIONS FINANCIÈRES****Service Transition écologique et connaissance territoriale (TECT)**

Prénom / Nom	Fonction	Catégories	Montant maximal par acte en euros	BOP autorisé
Jeanne DA-SILVEIRA	Cheffe du service TECT	a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants	- 15 000 euros pour les porteurs privés ; - 23 000 euros pour les porteurs publics ;	0113-GUYA 0203-GUYA 0159-CGDD 0217-SGAC-ASSO 0174-GUYA3 362
<u>SIGNATURE</u>		b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres	89 999,00 €	

Juliette CHAIX	Adjointe à la cheffe de service TECT	a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants	- 15 000 euros pour les porteurs privés ; - 23 000 euros pour les porteurs publics ;	0113-GUYA 0203-GUYA 0159-CGDD 0217-SGAC-ASSO 0174-GUYA3 362
<u>SIGNATURE</u>		b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres	89 999,00 €	
Wilna LESPERANCE	Chef de l'unité air, énergie, climat	a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants		0174-GUYA3 0159-CGDD 362
<u>SIGNATURE</u>		b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres	4 000,00 €	
Michel MAILLOT	Chef de l'unité Information Géographique et Diffusion de la Connaissance	a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants		0159-CGDD
<u>SIGNATURE</u>		b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres	4 000,00 €	
Isabelle DELAFOSSE	Chef de l'unité Autorité environnementale	a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants	4 000,00 €	0159-CGDD
<u>SIGNATURE</u>		b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres	4 000,00 €	
Adèle BOMMIER	Cheffe de mission développement durable et déchets	a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques	4 000,00 €	0159-CGDD 0217-SGAC-ASSO

		correspondants		
<u>SIGNATURE</u>		b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres	4 000,00 €	
Jean-François COLIN	Chef de l'unité Observatoire et Statistiques	a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants		0159-CGDD
<u>SIGNATURE</u>		b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres	4 000,00 €	
Pierre-Maxime GIORA	Chef d'unité mobilité et aménagement du territoire	a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants		0203-GUYA3 0159-CGDD
<u>SIGNATURE</u>		b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres	4 000,00 €	
Chadia ZAITER	Cheffe de l'unité lutte contre les constructions illicites	a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants		0159-CGDD
<u>SIGNATURE</u>		b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres	4 000,00 €	

Service Prévention des risques et industries extractives (PRIE)

Prénom / Nom	Fonction	Catégories	Montant maximal par acte en euros	BOP autorisé
Ludovic MARCELIUS	Chef du service PRIE	a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants	23 000,00 €	0113-GUYA 0181-GUYA
<u>SIGNATURE</u>		b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres	89 999,00 €	
Marc LARISSE	Cheffe de l'unité Prévention des risques naturels	a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants	4 000,00 €	0113-GUYA 0181-GUYA
<u>SIGNATURE</u>		b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres		
Stéphanie MAHE	Adjoint chef de service PRIE	a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants	23 000,00 €	0113-GUYA 0181-GUYA
<u>SIGNATURE</u>		b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres	89 999,00 €	
Clément COSTER	Chef de l'unité Prévention des risques accidentels	a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques		0113-GUYA 0181-GUYA

		correspondants		
<u>SIGNATURE</u>		b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres	4 000,00 €	
Emilien DRU	Chef de l'unité Industries extractives	a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants		0113-GUYA 0181-GUYA
<u>SIGNATURE</u>		b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres	4 000,00 €	
Jérôme TIRONI	Chef de l'unité Risques chroniques	a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants		0113-GUYA 0181-GUYA
<u>SIGNATURE</u>		b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres	4 000,00 €	

Service Infrastructures, Transports (IT)

Prénom / Nom	Fonction	Catégories	Montant maximal par acte en euros	BOP autorisé
Thierry JOLLY	Chef du service Infrastructures et Transports	a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants		0203-GUYA 0203-CPEI 0203-CFDC 0723-CEED 0354-D973 0174-CLIM programme 162 -action 10
<u>SIGNATURE</u>		b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres	1 500 000,00 €	

				du PITE 123-D973
Samuel COLLON	Adjoint au chef du service Infrastructures et Transports	a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants		0203-GUYA 0203-CPEI 0203-CFDC 0723-CEED 0354-D973 0174-CLIM
<u>SIGNATURE</u>		b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres	500 000,00 €	programme 162 -action 10 du PITE 123-D973 362
Soumi-Ati MARCHAND	Cheffe de l'unité administrative et financière	a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants		0203-GUYA 0203-CPEI 0203-CFDC 0723-CEED 0354-D973 0174-CLIM
<u>SIGNATURE</u>		b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres	50 000,00 €	programme 162 -action 10 du PITE 362 123-D973
Jean-Christophe DECOCQ	Chef de l'unité Études et Grands Travaux	a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants		0203-GUYA 0203-CPEI 0203-CFDC 0723-CEED 0354-D973
<u>SIGNATURE</u>		b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres	50 000,00 €	programme 162 -action 10 du PITE 123-D973 362

Émilie MORDACQUE	Cheffe de l'unité RN 1 - Pont du Larivot	a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants		0203-GUYA 0203-CPEI 0203-CFDC 0723-CEED 0354-D973 programme 162 -action 10 du PITE
<u>SIGNATURE</u>		b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres	50 000,00 €	
Ghassan FSAIFES	Adjoint à la cheffe de l'unité RN1 - Pont du Larivot	a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants		0203-GUYA 0354-D973 programme 162 -action 10 du PITE
<u>SIGNATURE</u>		b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres	50 000,00 €	
Hugo SENECLAUZE	Chef de projet liaison routière Maripasoula-Papaïchton	a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants		0203-GUYA 0203 CPEI 0203-CFDC 0723-CEED 0354-D973 programme 162 -action 10 du PITE
<u>SIGNATURE</u>		b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres	50 000,00 €	
Mathis BENETEAU	Chef de projet études amonts	a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants		0203-GUYA 0203 CPEI 0203-CFDC 0723-CEED 0354-D973 programme 162 -action 10 du PITE
<u>SIGNATURE</u>		b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres	50 000,00 €	
POSTE VACANT	Chef du District	a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants		0203-GUYA 0203-CPEI 0203-CFDC

<u>SIGNATURE</u>		b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres	50 000,00 €	0723-CEED 0354-D973
Guy-André LINA	Adjoint au chef du District	a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants		0203-CPEI 0203-CFDC 0354-D973
<u>SIGNATURE</u>		b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres	25 000,00 €	
Patrice DEGLA	Coordonnateur des CEI	a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants		0203-CPEI 0203-CFDC 0354-D973
Signature		b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres	25 000,00 €	
Denis DELUGE	Responsable CEI Regina	a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants		0203-CPEI 0203-CFDC 0354-D973
<u>SIGNATURE</u>		b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres	7 500,00 €	
Fernand ALFONSO	Responsable du CEI St-Laurent du Maroni	a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants		0203-CPEI 0203-CFDC 0354-D973
<u>SIGNATURE</u>		b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres	7 500,00 €	
Dominique BRUNO	Responsable du CEI Iracoubo	a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants		0203-CPEI 0203-CFDC 0354-D973

<u>SIGNATURE</u>		b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres	7 500,00 €	
Yannick GINTRAND	Responsable du CEI Cayenne	a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants		0203-CPEI 0203-CFDC 0354-D973
<u>SIGNATURE</u>		b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres	7 500,00 €	
Roger JEAN-MARIE DESIRE	Responsable du CEI St-Georges de l'oyapock	a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants		0203-CPEI 0203-CFDC 0354-D973
<u>SIGNATURE</u>		b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres	7 500,00 €	
Relique EVUORT	Responsable du CEI Kourou	a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants		0203-CPEI 0203-CFDC 0354-D973
<u>SIGNATURE</u>		b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres	7 500,00 €	
Franco PEROUMAL	Chef de l'unité Politiques et techniques	a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants		0203-GUYA 0203-CPEI 0203-CFDC 0723-CEED 0354-D973 programme 162 -action 10 du PITE
<u>SIGNATURE</u>		b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres	50 000,00 €	
Gérard SCHMID	Adjoint au chef de l'unité politiques et techniques	a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants		0203-CPEI 0203-CFDC

<u>SIGNATURE</u>		b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres	25 000,00 €	
Michel DELOR	Responsable de la cellule Ouvrage d'Art	a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants		0203-CPEI 0203-CFDC
<u>SIGNATURE</u>		b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres	25 000,00 €	
Gianni WAYA	Chef du parc routier	a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants		0203-CPEI 0203-CFDC 0723-CEED 0354-D973
<u>SIGNATURE</u>		b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres	50 000,00 €	
Christian KAGO	Adjoint au chef du parc routier	a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants		0203-CPEI 0203-CFDC 0723-CEED 0354-D973
<u>SIGNATURE</u>		b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres	25 000,00 €	
Joël LAUREAT	Chef de la section Atelier au Parc	a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants		0203-CPEI 0203-CFDC
<u>SIGNATURE</u>		b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres	4 000,00 €	
Gérard TROMPETTE	Chef de la section exploitation au parc	a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants		0203-CPEI 0203-CFDC

<u>SIGNATURE</u>		b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres	4 000,00 €	
Alfred GRESSET	Adjoint au chef de la section exploitation au parc	a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants		0203-CPEI 0203-CFDC
<u>SIGNATURE</u>		b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres	4 000,00 €	

Service Urbanisme, Logement et Aménagement (ULA)

Prénom / Nom	Fonction	Catégories	Montant maximal par acte en euros	BOP autorisé
Antoine KONIECZKA	Chef du service Urbanisme, logement et aménagement	a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants	Sur BOP 0123 - 50 000 euros pour les porteurs privés ; 1 500 000 euros pour les porteurs publics et bailleurs sociaux autres BOP : 150 000 €	0123-D973 0135-GUYA 362
<u>SIGNATURE</u>		b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres	500 000 €	

Marie-Aurore ADROVER-MALNOURY	Cheffe adjoint du service Urbanisme, logement et aménagement	a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants	Sur BOP 0123 - 50 000 euros pour les porteurs privés ; 1 500 000 euros pour les porteurs publics et bailleurs sociaux autres BOP : 150 000 €	0123-D973 0135-GUYA 362
<u>SIGNATURE</u>		b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres	500 000 €	
Hubert GILLET	Chef de l'unité Logement	a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants	- 15 000 euros pour les porteurs privés ; - 35 000 euros pour les porteurs publics et bailleurs sociaux sur le BOP 123	0123-D973 0135-GUYA 362
<u>SIGNATURE</u>		b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres	4 000 € sur les BOP 0123-D973 0135-GUYA	
Pierre MOULART	Chef de mission politique de l'habitat	a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants	Sur BOP 0123 - 50 000 euros pour les porteurs privés ; 1 500 000 euros pour les porteurs publics et bailleurs sociaux autres BOP : 150 000 €	0123-D973 0135-GUYA 362
<u>SIGNATURE</u>		b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres	4 000 € sur les BOP 0123-D973 0135-GUYA	
Mickael LOUREIRO DEBRITO-LEDUC	Cheffe de l'unité Aménagement et rénovation urbaine	a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques	sur le BOP 0123 : - 50 000 euros pour les porteurs privés ;	0123-D973 0135-GUYA 362

		correspondants	- 1 500 000 euros pour les porteurs publics et bailleurs sociaux autres BOP : 150 000 €	
<u>SIGNATURE</u>		b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres	500 000 €	
Sylviane LINDAU	Adjointe au chef de l'unité Aménagement et rénovation urbaine	a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants	sur le BOP 0123 : - 50 000 euros pour les porteurs privés ; - 1 500 000 euros pour les porteurs publics et bailleurs sociaux autres BOP : 150 000 €	0123-D973 0135-GUYA 362
<u>SIGNATURE</u>		b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres	500 000 €	
Valérie RENE-CORAIL	Responsable du bureau administratif	a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants		0135-GUYA 0123-D973 362
<u>SIGNATURE</u>		b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres	4 000 €	

2.2) ATTE – LISTE DES PORTEURS DE CARTE D'ACHATS

PLAFONDS DE DÉPENSES MAXIMUM AUTORISÉES (par achat / par carte sur un an / par direction sur un an)					
Prénom / NOM	Fonction	Plafond maximum de dépenses par transaction	Plafond maximum de dépenses annuelles par carte	Plafond maximum de dépenses annuelles par service	BOP
DIRECTION					
Fabrice PAYA	Directeur adjoint en charge de l'aménagement du territoire et de la transition écologique	2 000,00 €	20 000,00 €		0354-D973
Service Infrastructures et Transports (IT)					
Gianni WAYA	Chef du parc routier	2 000,00 €	30 000,00 €		0203-CPEI
Christian KAGO	Adjoint du chef de parc routier	500,00 €	10 000,00€		0203-CPEI
Gérard TROMPETTE	Chef de la section exploitation au parc	500,00 €	7 500,00 €		0203-CPEI
André CORANDI	Magasinier parc	500,00 €	10 000,00 €		0203-CPEI
Léo MACANTAY	Magasinier parc	1 000,00 €	30 000,00 €		0203-CPEI
Fernand ALFONSO	Responsable CEI SLM	1 000,00 €	7 500,00 €		0203-CPEI
Dominique BRUNO	Responsable CEI d'Iracoubo	1000,00 €	7 500,00 €		0203-CPEI
Yannick GINTRAND	Responsable CEI Cayenne	500,00 €	7 500,00 €		0203-CPEI
Roger JEAN-MARIE DÉSIRÉ	Responsable du CEI de St-Georges-de l'Oyapock	500,00 €	7 500,00 €		0203-CPEI

Relique EVUORT	Responsable CEI Kourou	1000,00 €	10 000,00 €		0203-CPEI
Denis DELUGE	Responsable CEI Régina	500,00 €	7 500,00 €		0203-CPEI

2.3) ATTE - LISTE DES VALIDEURS CHORUS FORMULAIRE

Prénom / Nom	Fonctions	Habilitations CHORUS FORMULAIRE
Service Infrastructures et Transports (SIT)		
Thierry JOLLY	Chef du service Infrastructures et Transports	Valideur
Samuel COLLON	Chef adjoint du service Infrastructures et Transports	Valideur
Hugo SENECLAUZE	Chef de projet liaison routière Maripasoula-Papaïchton	Valideur
Mathis BENETEAU	Chef de projet études aomnts	Valideur
POSTE VACANT	Chef du district	Valideur
–Guy-André LINA	Adjointe au responsable de district	Valideur
Patrice DEGLA	Coordonnateur des CEI au sein du district	Valideur
Gianni WAYA	Chef du parc routier	Valideur
Christian KAGO	Adjoint au chef de parc routier	Valideur
Emilie MORDACQUE	Cheffe de l'unité RN 1 - pont du Larivot	Valideur
Ghassan FSAIFES	Adjoint à la cheffe de l'unité RN1 - pont du Larivot	Valideur
Soumi-Ati MARCHAND	Cheffe de l'unité administrative et financière	Valideur
Franco PEROUMAL	Chef de l'unité politiques et techniques	Valideur
Gérard SCHMID	Adjoint au chef de l'unité politiques et techniques	Valideur
Michel DELOR	Chef de la cellule Ouvrages d'Arts	Valideur
Jean-Christophe DECOCQ	Chef de l'unité études et grands travaux	Valideur
Maguyna HORTH	Adjoint au chef d'unité études et grands travaux	Valideur

Denis DELUGE	Responsable du CEI de Régina	Valideur
Relique EVUORT	Responsable du CEI de Kourou	Valideur
Fernand ALFONSO	Responsable du CEI de Saint-Laurent du Maroni	Valideur
Roger JEAN-MARIE DESIRE	Responsable du CEI de St-Georges de l'Oyapock	Valideur
Dominique BRUNO	Responsable du CEI d'Iracoubo	Valideur
Yannick GINTRAND	Responsable du CEI de Cayenne	Valideur
Service Prévention des risques et industries extractives (SPRIE)		
Ludovic MARCELIUS	Chef de service PRIE	Valideur
Stéphanie MAHE	Adjoint au chef de service PRIE	Valideur
Marc LARISSE	Cheffe de l'unité prévention des risques naturels	Valideur
Jérôme TIRONI	Chef de l'unité prévention des risques chroniques	Valideur
Clément COSTER	Chef de l'unité prévention des risques accidentels	Valideur
Emilien DRU	Chef de l'unité industries extractives	Valideur
Service Transition écologique et connaissance territoriale (STECT)		
Jeanne DA-SILVEIRA	Cheffe du service transition écologique et connaissance territoriale	Valideur
Juliette CHAIX	Adjointe à la cheffe du service TECT	Valideur
Service Urbanisme, logement et aménagement (SULA)		
Antoine KONIECZKA	Chef du service Urbanisme, logement et aménagement	Valideur
Marie-Aurore ADROVER MALNOURY	Cheffe adjoint du service Urbanisme, logement et aménagement	Valideur
Mickael LOUREIRO DEBRITO-LEDUC	Cheffe de l'unité aménagement et rénovation urbaine	Valideur
Sylviane LINDAU	Adjointe au chef de l'unité aménagement et rénovation urbaine	Valideur
Hubert GILLET	Chef de l'unité logement	Valideur

Pierre MOULART	Chef de mission politique de l'habitat	Valideur
----------------	--	----------

2.4) ATTE - LISTE DES HABILITATIONS CHORUS DT

Prénom / Nom	Fonctions	Habilitations CHORUS DT METIERS	Habilitations CHORUS DT MIDD
DIRECTION ATTE			
Fabrice PAYA	Directeur adjoint		Valideur hiérarchique 1
Service Infrastructures et transports (SIT)			
Thierry JOLLY	Chef du service Infrastructures et Transports		Valideur hiérarchique 1
Samuel COLLON	Chef adjoint du service Infrastructures et Transports		Valideur hiérarchique 1 délégué
Soumi-Ati MARCHAND	Cheffe de l'unité administrative et financière	Service gestionnaire (SG) Gestionnaire de factures valideur (FV) Gestionnaire valideur (GV)	
Guy-André LINA	Adjoint au responsable du district	Service gestionnaire (SG) Gestionnaire de factures valideur (FV) Gestionnaire valideur (GV)	
Gianni WAYA	Chef du parc routier	Service gestionnaire (SG) Gestionnaire de factures valideur (FV) Gestionnaire valideur (GV)	
Christian KAGO	Adjoint au chef de parc routier	Gestionnaire contrôleur des EF Gestionnaire valideur des OM Gestionnaire valideur des EF	
Service Prévention des risques et industries extractives (SPRIE)			

Ludovic MARCELIUS	Chef du service PRIE		Valideur hiérarchique 1
Stéphanie MAHE	Adjoint au chef du service PRIE		Valideur hiérarchique 1 délégué
Service Transition écologique et connaissance territoriale (STECT)			
Jeanne DA-SILVEIRA	Cheffe du service Transition écologique et connaissance territoriale		Valideur hiérarchique 1
Juliette CHAIX	Adjointe à la cheffe du service TECT		Valideur hiérarchique 1 délégué
Service Urbanisme, logement et aménagement (SULA)			
Antoine KONIECZKA	Chef du service ULA		Valideur hiérarchique 1
Marie-Aurore ADROVER MALNOURY	Cheffe de service adjointe au chef de service ULA		Valideur hiérarchique 1 délégué
Valérie RENE-CORAIL	Responsable du bureau administratif	Gestionnaire de factures valideur (FV)	

3) II – Environnement, agriculture, alimentation et forêt (EAAF)

3.1) EAAF – DELEGATIONS FINANCIERES

Service alimentation (SALIM)

Prénom / Nom	Fonction	Catégories	Montant maximal par acte en euros	BOP autorisé
Gwendoline LE LIARD	Cheffe du service	a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants	15 000 euros pour les porteurs privés ; 35 000 euros pour les porteurs publics	206 215 (fonctionnement SIVEP) 362
		b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres	40 000 euros	
Antoine ROCH	Chef du pôle sécurité sanitaire des aliments Adjoint à la cheffe du service	a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants	15 000 euros pour les porteurs privés ; 35 000 euros pour les porteurs publics	206 215 (fonctionnement SIVEP) 362
<u>SIGNATURE</u>		b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres	40 000 euros	
Philippe HUGUENIN	Chef du service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire	a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants	15 000 euros pour les porteurs privés ; 35 000 euros pour les porteurs publics	206 215 (fonctionnement SIVEP) 362
<u>SIGNATURE</u>		b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et	40 000 euros	

		accords cadres		
Corinne WEISHAUP	Adjointe à la cheffe du service	a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants	15 000 euros pour les porteurs privés ; 35 000 euros pour les porteurs publics	BOP 215 BOP 362 BOP 206
<u>SIGNATURE</u>		b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres	4 000 euros	

Service économie agricole et forêt (SEAF)

Prénom / Nom	Fonction	Catégories	Montant maximal par acte en euros	BOP autorisé
Nicolas MONTANBAUX	Chef du service EAF	a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants	15 000 euros pour les porteurs privés ; 35 000 euros pour les porteurs publics	BOP 149 BOP 362
<u>SIGNATURE</u>		b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres	40 000 euros	
Anny TANASI	Adjointe au chef du service EAF	a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants	15 000 euros pour les porteurs privés ; 35 000 euros pour les porteurs publics	BOP 149 BOP 362
<u>SIGNATURE</u>		b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres	25 000 euros	
VACANT	Adjoint au chef du service	a) décisions attributives de	15 000 euros pour les porteurs	BOP 149

	EAF	subventions de l'État et engagement juridiques correspondants	privés ; 35 000 euros pour les porteurs publics	BOP 362
<u>SIGNATURE</u>		b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres	25 000 euros	

Service enseignement agricole et maritime (SEAM)

Prénom / Nom	Fonction	Catégories	Montant maximal par acte en euros	BOP autorisé
Agnès LATOUCHE	Cheffe du service EA	a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants	15 000 euros pour les porteurs privés ; 35 000 euros pour les porteurs publics	BOP 143 BOP 362
<u>SIGNATURE</u>		b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres	40 000 euros	
Dominique MEUNIER-RIVIERE	Adjointe à la cheffe du service EA	a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants	15 000 euros pour les porteurs privés ; 35 000 euros pour les porteurs publics	BOP 143
<u>SIGNATURE</u>		b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres	25 000 euros	

Service d'information et de statistiques agricoles (SISA)

Prénom / Nom	Fonction	Catégories	Montant maximal par acte en euros	BOP autorisé
Jean – Christophe LAMBERT	Chef du service	a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants		BOP 215-02 actions statistiques
<u>SIGNATURE</u>		b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres	20 000 euros	
Jean-François COLIN	Adjoint au chef de service	Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres	4 000 euros	BOP 215-02 actions statistiques

Service paysages, eau et biodiversité (SPEB)

Prénom / Nom	Fonction	Catégories	Montant maximal par acte en euros	BOP autorisé
VACANT	Chef du service PEB	a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants	15 000 euros pour les porteurs privés ; 35 000 euros pour les porteurs publics	0113-GUYA 0181-GUYA programme 162 – PITE 362
<u>SIGNATURE</u>		b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres	90 000 euros	
Xavier DELAHOUSSE	Adjoint au Chef du service PEB	a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants	15 000 euros pour les porteurs privés ; 35 000 euros pour les porteurs publics	0113-GUYA 0181-GUYA programme 162 – PITE

<u>SIGNATURE</u>		b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres	25 000,00 €	362
Laure GARDEL-BERNADAC	Cheffe de l'unité Stratégie et développement de la biodiversité	a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants		0113-GUYA
<u>SIGNATURE</u>		b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres	4 000,00 €	
Pascal MARRAS	Chef de la Cellule de Veille Hydrologique	a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants		0181-GUYA
<u>SIGNATURE</u>		b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres	4 000,00 €	
Jahsania CURTIUS	Cheffe de l'unité Police de l'eau	a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants		0113-GUYA
<u>SIGNATURE</u>		b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres	4 000,00 €	
Ophélie POSTILLON	Adjointe à la cheffe de l'unité Police de l'eau	a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants		0113-GUYA
<u>SIGNATURE</u>		b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres	4 000,00 €	
César DELNATTE	Chef de l'unité Protection de la biodiversité	a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants		0113-GUYA
<u>SIGNATURE</u>		b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres	4 000,00 €	
		a) décisions attributives de subventions		0113-GUYA

Annaïck GARIN	Cheffe de l'unité milieux aquatiques et politiques de l'eau.	de l'État et engagement juridiques correspondants		
<u>SIGNATURE</u>		b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres	4 000,00 €	
Franck GOURDIN	Chef de pôle ingénierie et coopération	a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants		0162-GUYA
<u>SIGNATURE</u>		b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres	4 000,00 €	
Julie PELET CHEVALIER	Cheffe de l'unité sites et paysages	a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants		0113-GUYA
<u>SIGNATURE</u>		b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres	4 000,00 €	

3.2) EAAF - LISTE DES PORTEURS DE CARTES D'ACHATS

PLAFONDS DE DÉPENSES MAXIMUM AUTORISÉES (par achat / par carte sur un an / par direction sur un an)					
Prénom / NOM	Fonction	Plafond maximum de dépenses par transaction	Plafond maximum de dépenses annuelles par carte	Plafond maximum de dépenses annuelles par service	BOP
Service Paysages, eau et biodiversité (SPEB)					
Pascal MARRAS	Chef de la cellule de veille hydrologique	500,00 €	20 000,00 €		0181-GUYA
Gilles POIROT	Chef du pôle hydrométrie	700,00 €	20 000,00 €		0181-GUYA
Jean-Philippe PAVY	Chargé de mission qualité des données et modélisation	500,00 €	15 000,00 €		0181-GUYA
Service alimentation (SALIM)					
Gwendoline LE LIARD	Cheffe de Service ALIM	1 000,00 €	20 000,00 €		BOP 206

3.3) EAAF - LISTE DES VALIDEURS CHORUS FORMULAIRE

Prénom / Nom	Fonctions	Habilitation CHORUS FORMULAIRE
Direction de l'Environnement, de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt		
Patrice PONCET	Directeur de l'Environnement, de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt,	Valideur
Mission Pilotage de la Direction Générale		
VACANT	Responsable de la programmation, contrôle de gestion et	Valideur

	harmonisation des procédures	
Service Paysages, eau et biodiversité (SPEB)		
VACANT	Chef de service PEB	Valideur
Xavier DELAHOUSSE	Adjoint au chef de service PEB	Valideur
Jérémie BEZ	Assistant administratif et comptable	Valideur
César DELNATTE	Cheffe de l'unité Protection de la biodiversité	Valideur
Julie PELET CHEVALIER	Cheffe de l'unité Sites et Paysages	Valideur
Laure GARDEL BERNADAC	Cheffe de l'unité Stratégie et intégration de la biodiversité	Valideur
AnnaIck GARIN	Cheffe de l'unité milieu aquatique et politique de l'eau	Valideur
Pascal MARRAS	Chef de la cellule de veille hydrologique	Valideur
Fanck GOURDIN	Chef de pôle ingénierie et coopération	Valideur
Service alimentation (SALIM)		
Gwendoline LE LIARD	Cheffe de Service	Valideur
Antoine ROCH	Adjoint à la cheffe de service	Valideur
Corinne WEISHAUP	Adjointe à la cheffe du service	Valideur
Service enseignement agricole et maritime (SEAM)		
Agnés LATOUCHE	Cheffe du service	Valideur
Dominique RIVIERE – MEUNIERE	Adjointe à la cheffe de service	Valideur
Service de l'information et de la statistique agricole (SISA)		
Jean-Christophe LAMBERT	Chef de service	Valideur
Jean-François COLIN	Adjoint au chef de service	Valideur
Service économie agricole et forêt (SEAF)		
Nicolas MONTANBAUX	Chef de service	Valideur
Anny TANASI	Adjoint à la cheffe de service	Valideur

3.4) EEAF - LISTE DES HABILITATIONS CHORUS DT

Prénom / Nom	Fonctions	Habilitations CHORUS DT METIER	Habilitations CHORUS DT MIDD
Patrice PONCET	Directeur de l'Environnement, de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt		Valideur hiérarchique 1
Mission pilotage de la performance			
Service Paysages, eau et biodiversité (PEB)			
VACANT	Chef de service PEB		Valideur hiérarchique 1
Xavier DELAHOUSSE	Adjoint au chef de service PEB		Valideur hiérarchique 1 délégué
Jérémie BEZ	Assistant administratif et comptable	Gestionnaire de factures valideur (FV)	
Service alimentation (SALIM)			
Gwendoline LE LIARD	Chef de service ALIM		Valideur hiérarchique 1
Antoine ROCH	Adjoint à la cheffe du service ALIM et chef de pôle		Valideur hiérarchique 1 délégué
Corinne WEISHAUP	Adjointe à la cheffe du service ALIM		Valideur hiérarchique 1 délégué
Philippe HUGUENIN	Chef du SIVEP		Valideur hiérarchique 1 délégué
Damien LAPLACE	Chef de pôle		
Service enseignement agricole et maritime (SEAM)			
Agnès LATOUCHE	Cheffe de service EA		Valideur hiérarchique 1
Dominique MEUNIER-RIVIERE	Adjointe au chef de service EA		Valideur hiérarchique 1 délégué
Service économie agricole et forêt (SEAF)			
Nicolas MONTANBAUX	Chef de service EAF		Valideur hiérarchique 1

VACANT	Adjoint au chef de service EAF		Valideur hiérarchique 1 délégué
Anny TANASI	Adjointe au chef de service EAF		Valideur hiérarchique 1 délégué
Service de l'information et de la statistique agricole (SISA)			
Jean-Christophe LAMBERT	Chef de service		Valideur hiérarchique 1
Jean-François COLIN	Adjoint au chef de service		Valideur hiérarchique 1 délégué

4) Mer, littoral et fleuves (MLF)

4.1) MFL – HABILITATIONS FINANCIÈRES

Prénom / Nom	Fonction	Catégories	Montant maximal par acte en euros	BOP autorisé
Jean-Luc JOSEPH	Chef de service « opérations maritimes et fluviales »	a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants		0113-GUYA 0203-GUYA 0205-OMET programme 162 -action 10 du PITE
<u>SIGNATURE</u>		b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres	89 999,00 € (10 000,00 € pour le BOP 0205-OMET)	
Sofia MEZIANI	Chef de service « affaires maritimes littorales et fluviales »	a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants		0113-GUYA 0203-GUYA 0205-OMET

<u>SIGNATURE</u>		b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres	89 999,00 € (10 000,00 € pour le BOP 0205-OMET)	
Eric MENZLI		a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants		0205-OMET
<u>SIGNATURE</u>	Chef de l'unité « phares et balises »	b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres	4 000,00 €	
		b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres	4 000,00 €	
VACANT	Adjoint au chef de l'unité des « phares et balises »	a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants		
<u>SIGNATURE</u>		b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres	4 000,00 €	0205-OMET
Bertrand POIVEY	Chef de l'unité « maîtrise d'ouvrage et entretien du domaine public fluvial »	a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants		0113-GUYA 0203-GUYA Programme 162 -action 10 du PITE
<u>SIGNATURE</u>		b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres	4 000,00 €	
Violetta SEBELOUE	Adjointe au chef de l'unité « maîtrise d'ouvrage et entretien du domaine public fluvial »	a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants		0113-GUYA 0203-GUYA Programme 162 -action 10 du PITE
<u>SIGNATURE</u>		b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres	4 000,00 €	
Nicolas HOARAU	Chef du service « contrôle des activités maritimes et fluviales »	a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants		0205-OMET
<u>SIGNATURE</u>		b) Passation et exécution des marchés	10 000,00 €	

		publics de l'État et accords cadres		
Yan SAUVALLÉ	Adjoint du chef du service « contrôle des activités maritimes et fluviales »	a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants		0205-OMET
<u>SIGNATURE</u>		b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres	4 000,00 €	
Stéphane MAZOUNIE	Adjoint au chef de service et chef de l'unité « stratégie, environnement et gestion du domaine public »	a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants		0113-GUYA
<u>SIGNATURE</u>		b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres	4 000,00 €	
Sandrine ROUL	Adjoint au chef de l'unité « stratégie, environnement et gestion du domaine public »	a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants		0113-GUYA
<u>SIGNATURE</u>		b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres	4 000,00 €	
Joanne PEPIN	Chef de l'unité administrative et financière	a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants		0205-OMET
<u>SIGNATURE</u>		b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres	4 000,00 €	

4.2) MLF - LISTE DES PORTEURS DE CARTES

PLAFONDS DE DÉPENSES MAXIMUM AUTORISÉES (par achat / par carte sur un an / par direction sur un an)					
Prénom / NOM	Fonction	Plafond maximum de dépenses par transaction	Plafond maximum de dépenses annuelles par carte	Plafond maximum de dépenses annuelles par service	BOP
Direction Mer, littoral et fleuves					
Jean-Luc JOSEPH	Chef du service des opérations maritimes et fluviales	2 000,00 €	10 000,00 €		0203-GUYA
Eric MENZLI	Chef de l'unité des phares et balises	1 000,00 €	10 000,00 €		0205-OMET
André LOUIS-LOUISY	Magasinier de l'unité des Phares et Balises	500,00 €	10 000,00 €		0205-OMET
Michel MACAIRE	Responsable d'exploitation	500,00 €	10 000,00 €		0203-GUYA
Nicolas HOARAU	Chef du SCAMF	200,00 €	10 000,00 €		0205-OMET
Karine MINET	Assistante de gestion administrative et financière	200,00 €	10 000,00 €		0205-OMET

4.3) LISTE DES VALIDEURS CHORUS FORMULAIRE

Prénom / Nom	Fonctions	Habilitations CHORUS FORMULAIRE
Direction Mer, littoral et fleuves		
Michel GORON	Directeur adjoint des territoires et de la mer, en charge de la mer, du littoral et des fleuves	valideur
Jean-Claude NOYON	Adjoint au directeur adjoint des territoires et de la mer, en charge de la mer, du littoral et des fleuves	valideur
Jean-Luc JOSEPH	Chef du service en charge des opérations maritimes et fluviales	valideur
Sofia MEZIANI	Chef du service en charge des affaires maritimes, littorales et fluviales	valideur
Nicolas HOARAU	Chef du service en charge de la surveillance et du contrôle des activités maritimes et fluviales	Valideur
Joanne PEPIN	Chef de l'unité administrative et financière	valideur
Stéphane MAZOUNIE	Adjoint au chef de service et chef de l'unité stratégie, environnement et gestion du domaine public	valideur
Sandrine ROUL	Adjoint au chef de l'unité stratégie, environnement et gestion du domaine public	valideur
Matthieu MAUGARD	Chef de l'unité encadrement et développement des activités maritimes et fluviales	valideur
Karine HENRION	Adjointe au chef de l'unité encadrement et développement des activités maritimes et fluviales	valideur
Yan SAUVALLE	Adjoint au chef du service en charge de la surveillance et du contrôle des activités maritimes et fluviales	Valideur
Eric MENZLI	Chef de l'unité des phares et balises	valideur
VACANT	Adjoint du chef de l'unité des phares et balises	Valideur
Bertrand POIVEY	Chef de l'unité maîtrise d'ouvrage et entretien du	Valideur

	domaine public fluvial	
Violetta SEBELOUE	Adjoint au chef de l'unité maîtrise d'ouvrage et entretien du domaine public fluvial	Valideur
Michel MACAIRE	Chef d'exploitation de la navigation intérieure	Valideur

4.4) MLF - LISTE DES HABILITATIONS CHORUS DT

Prénom / Nom	Fonctions	Habilitations CHORUS DT	Habilitations CHORUS DT MIDDEN
Direction Mer, littoral et fleuves			
Michel GORON	Directeur adjoint des territoires et de la mer, en charge de la mer, du littoral et des fleuves		Valideur hiérarchique 1
Jean-Claude NOYON	Adjoint au directeur adjoint des territoires et de la mer, en charge de la mer, du littoral et des fleuves		Valideur hiérarchique 1 délégué
Joanne PEPIN	Chef de l'unité administrative et financière	gestionnaire de factures valideur (fv)	
Sofia MEZIANI	Chef du service en charge des affaires maritimes, littorales et fluviales		Valideur hiérarchique 1
Stéphane MAZOUNIE	Adjoint au chef de service et chef de l'unité stratégie, environnement et gestion du domaine public		Valideur hiérarchique 1 délégué
Nicolas HOARAU	Chef du service en charge de la surveillance et du contrôle des activités maritimes et fluviales		Valideur hiérarchique 1
Yan SAUVALLÉ	Adjoint au chef du service en charge de la surveillance et du contrôle des activités		Valideur hiérarchique 1 délégué

	maritimes et fluviales		
Jean-Luc JOSEPH	Chef du service en charge des opérations maritimes et fluviales		Valideur hiérarchique 1

5) Antenne ouest guyanais

5.1) ANTENNE OUEST - DELEGATIONS FINANCIERES

Prénom / Nom	Fonction	Catégories	Montant maximal par acte en euros	BOP autorisé
Christian MOREL	Directeur de l'antenne Ouest Guyanais	a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants		BOP 181
<u>SIGNATURE</u>		b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres	89 999,00 €	
Philippe JACOLOT	Appui au directeur de l'antenne ouest guyanais	a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants		BOP 181
<u>SIGNATURE</u>		b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres	25 000,00 €	

5.2) ANTENNE OUEST - LISTE DES PORTEURS DE CARTES

PLAFONDS DE DÉPENSES MAXIMUM AUTORISÉES (par achat / par carte sur un an / par direction sur un an)					
Prénom / NOM	Fonction	Plafond maximum de dépenses par transaction	Plafond maximum de dépenses annuelles par carte	Plafond maximum de dépenses annuelles par service	BOP
Ouest Guyanais					
Christian MOREL	Directeur de l'antenne Ouest Guyanais	2 000,00 €	20 000,00 €		0354-D973

5.3) ANTENNE OUEST - LISTE DES VALIDEURS CHORUS FORMULAIRE

Prénom / Nom	Fonctions	Habilitations CHORUS FORMULAIRE
Antenne ouest guyanais		
Christian MOREL	Directeur de l'antenne ouest guyanais	Valideur
Philippe JACOLOT	Appui au directeur de l'antenne Ouest Guyanais	Valideur

5.4) LISTE DES HABILITATIONS CHORUS DT -

Prénom / Nom	Fonctions	Habilitations CHORUS DT METIER	Habilitations CHORUS DT MIDDY
Antenne ouest guyanais			
Christian MOREL	Directeur adjoint de l'antenne ouest guyanais		Valideur hiérarchique 1

6) Mission pilotage de la performance (MPP)

6.1) MPP - DÉLÉGATIONS FINANCIÈRES

Prénom / Nom	Fonction	Catégories	Montant maximal par acte en euros	BOP autorisé
Catherine CLÉMENT	Cheffe de la mission pilotage de la performance	a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants	35 000,00 €	UO 0217-SGAC-ASPR UO 0217-SGAC-MODE (crédits modernisation des services)
<u>SIGNATURE</u>		b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres		
Priscilla ACHAMANA	Gestionnaire financière	a) décisions attributives de subventions de l'État et engagement juridiques correspondants	15 000,00 €	UO 0217-SGAC-ASPR UO 0217-SGAC-MODE (crédits modernisation des services)
<u>SIGNATURE</u>		b) Passation et exécution des marchés publics de l'État et accords cadres		

6.2) MPP - LISTE DES VALIDEURS CHORUS FORMULAIRE

Mission pilotage de la performance		
Catherine CLEMENT	Cheffe de la mission pilotage de la performance	Valideur
Priscilla ACHAMANA	Gestionnaire financière	Valideur
Véronique YOUINOU-KIRCHE	Chargée de mission transverse	Valideur

6.3) MPP - LISTE DES HABILITATIONS CHORUS DT -

Prénom / Nom	Fonctions	Habilitations CHORUS DT
Mission pilotage de la performance		
Priscilla ACHAMANA	Gestionnaire financière	Gestionnaire de factures valideur (FV)